



Communauté de Communes

PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE

REVUE DE PRESSE

INFORMATIONS DE LA CCPLL

Semaine du 15 Avril au 21 Avril 2024





LALBENQUE

Conseil communautaire Pays Lalbenque-Limogne

Un conseil consacré au budget

Jeudi 11 avril s'est tenu le conseil communautaire du Pays Lalbenque-Limogne à la maison communautaire de Lalbenque sous la présidence de Jean-Claude Sauvier.

L'ordre du jour concernait principalement le budget de la CCPLL. En préambule Pascal Catusse, directeur de la communauté des communes a présenté une rétrospective des budgets 2020 à 2023. Puis ce fut la présentation par le comptable de la CCPLL, du budget primitif principal avec l'examen et l'approbation des comptes administratifs et de gestion 2023. A noter concernant les recettes de

fonctionnement un total réalisé en 2023 de 4938 567,63 € et pour les dépenses de fonctionnement un total de 4544 814,12 €. Pour la section d'investissement 2023 un total de recettes réalisé de 732 542,04 €, et un reste à réaliser de 1917 295,98 €. Pour les dépenses réalisées en 2023 un total de 1011 894,79 € et un reste à réaliser de 2976 535,54 €. Concernant les taxes directes locales, l'augmentation proposée de 2% a été rejetée par les élus à la majorité, pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, fixée par le Sictom elle a été votée à 15,60% (+1%) avec une motion de



Jean-Claude Sauvier (4ème à droite) préside le conseil - Crédits : JLM46

contestation des élus. Le montant de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations est de 35 000 € comme en 2023. Pour terminer ce conseil il a été évoqué et délibéré l'organisation EPCI (établissement public de coopération intercommunale) et concernant le tourisme pour le

projet de requalification des phosphatières du Cloup d'Aural de Bach, la validation de l'avenant no1 au marché du lot no2 attribué à l'entreprise Banide a



Les élus dans la salle communautaire jeudi dernier - Crédits : JLM46

été voté. Le nouveau total des travaux de base avec l'isolation au polystyrène expansé aux phosphatières est de 413 154 € HT.

JLM46



 **LALBENQUE**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE. Budget, taxes, phosphatières à l'ordre du jour

Jeudi 11 avril s'est tenu le conseil communautaire du Pays Lalbenque-Limogne à la maison communautaire de Lalbenque sous la présidence de Jean-Claude Sauvier. L'ordre du jour concernait principalement le budget de la CCPLL. En préambule Pascal Catusse, directeur de la communauté des communes a présenté une rétrospective des budgets 2020 à 2023. Puis ce fut la présentation par la comptable de la CCPLL, du budget primitif principal avec l'examen et l'approbation des comptes administratifs et de gestion 2023. A noter concernant les recettes de fonctionnement un total réalisé en 2023 de 4938 567,63 € et pour les dépenses de fonctionnement un total de 4544



Le bureau de la CCPLL présente le budget JLM

814,12 €. Pour la section d'investissement 2023 un total de recettes réalisé de 732542,04 €, et un reste à réaliser de 1917 295,98 €. Pour les dépenses réalisées en 2023 un total de 1011 894,79 € et un reste à réaliser

de 2976 535,54 €. Concernant les taxes directes locales, l'augmentation proposée de 2 % a été rejetée par les élus à la majorité, pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, fixée par le Sictom elle a été votée à

15,60 % (+1 %) avec une motion de contestation des élus. Le montant de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations est de 35000 € comme en 2023. Pour terminer ce conseil il a été évoqué et délibéré l'organisation EPCI (établissement public de coopération intercommunale) et concernant le tourisme pour le projet de requalification des phosphatières du Cloup d'Aural de Bach, la validation de l'avenant no 1 au marché du lot no 2 attribué à l'entreprise Banide a été voté. Le nouveau total des travaux de base avec l'isolation au polystyrène expansé aux phosphatières est de 413 154 € HT.

● J-L M



Lot : une Maison d'assistantes maternelles en projet à Saint-Martin-Labouval

Un appel à candidatures pour le projet de Maison d'assistantes maternelles à Saint-Martin-Labouval est lancé. Les candidats doivent se faire connaître d'ici le 16 juin 2024.



La future Maison d'assistantes maternelles (MAM) sera installée dans l'ancien cabinet médical de Saint-Martin-Labouval. @ccpfl

Par [Rédaction Cahors](#)
Publié le 17 Avr 24 à 13:00

[Voir mon actu](#)

★ Suivre Actu Lot

Un projet de Maison d'assistantes maternelles (MAM) existe sur la commune de Saint-Martin-Labouval, entre Saint-Cirq-Lapopie et [Cajarc](#). Elle sera installée dans l'ancien cabinet médical. Les candidats intéressés ont jusqu'au 16 juin 2024 pour poser leur candidature.

Les communes de Tour-de-Faure, Cénevières et Saint-Martin-Labouval mobilisées

Suite à différents échanges avec l'école de Tour-de-Faure et les habitants des communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), l'ensemble des acteurs du territoire souhaite se mobiliser pour renforcer les modes de garde des enfants de 0-3 ans. Ainsi, depuis 6 mois, les communes de Tour-de-Faure, Cénevières et Saint-Martin-Labouval, en collaboration avec la CAF, la PMI, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, travaillent ensemble pour faire émerger une offre de garde de qualité pour les tout-petits.

L'ancien cabinet médical de Saint-Martin-Labouval, vacant depuis quelques temps, va faire l'objet de modification et d'agrandissement dans le but d'accueillir une Maison d'assistantes maternelles (MAM). Une partie de l'espace public en face du bâtiment actuel, sera également aménagée, pour proposer un espace extérieur sécurisé d'environ 60 m². Ce local se situe au centre du village, dans un cadre calme et verdoyant. Il pourra accueillir de 6 à 8 enfants de 0 à 3 ans.

Sur les conseils de la PMI et du Relais Petite Enfance (RPE), l'agencement du local de 60 m² se verra un endroit agréable et de qualité à la fois pour les enfants et les familles, mais également pour les assistantes

Ouverture prévue en septembre 2025

Les travaux devraient débuter en 2025 pour prévoir une ouverture de la MAM en septembre 2025. Une première réunion de présentation a eu lieu et un appel à candidatures est en cours pour trouver les assistant(e)s maternelles intéressé(e)s par ce projet (date limite du dépôt le 16 juin 2024) et 2 nouvelles dates de réunion d'information sont prévues le lundi 6 mai de 16 h à 18 h et le lundi 15 mai de 14 h à 16 h pour présenter le projet aux personnes souhaitant candidater comme assistant(e)s maternelles. Les candidat(e)s peuvent être déjà agréé(e)s ou non. La commune de Saint-Martin ainsi que le Relais Petite Enfance géré par la Communauté de Communes se proposent si besoin de mettre les candidat(e)s en relation et sont à la disposition des porteurs de projet pour répondre à toutes les questions à ce sujet.

Plus d'infos sur le site de la mairie de Saint-Martin-Labouval « www.saint-martin-labouval.fr/ » et en contactant la responsable du Relais Petite Enfance Sophie Tourtellier, Tél. 06 02 02 70 14 ou par mail rpe@ccpfl.fr.

JLM



Appel à candidatures pour le projet de Maison d'assistantes maternelles

Suite à différents échanges avec l'école de Tour de Faure et les habitants des communes du RPI (regroupement pédagogique inter-communal), l'ensemble des acteurs du territoire souhaite se mobiliser pour renforcer les modes de garde des enfants de 0 à 3 ans.

Ainsi, depuis 6 mois, les communes de Tour de Faure, Cénévières et Saint-Martin, en collaboration avec la CAF, la PMI (Protection maternelle et infantile), la Communauté de communes du Pays de Lalbenque Limogne travaillent ensemble pour faire émerger une offre de garde de qualité pour les tout-petits. L'ancien cabinet médical de St Martin, vacant depuis quelque temps, va faire l'objet de modifications et d'agrandissement dans le but d'accueillir une MAM. Un espace extérieur d'environ 70 m² sera également aménagé. Ce local se situe au centre du village, dans un cadre calme et verdoyant. Il pourra accueillir de 6 à 8 enfants. Sur les conseils de la PMI et



L'ancien cabinet médical de St Martin. (Reproduction DDM)

du Relais Petite Enfance (RPE), l'agencement du local de 60 m² se verra un endroit agréable et de qualité.

Les communes ont également prévu le financement de l'équipement du local qui se fera en cohérence avec le projet d'accueil porté par ces dernières.

Les travaux devraient débuter en 2025 pour

prévoir une ouverture de la MAM en septembre 2025.

Un appel à candidatures est en cours pour trouver les assistantes maternelles intéressées par ce projet (date limite du dépôt le 16 juin 2024).

2 dates de réunion d'information sont prévues le lundi 6 mai de 16 à 18 heures et le lundi 15 mai de 14 à 16 heures sur inscription pour présenter le projet aux personnes souhaitant candidater comme assistantes maternelles. Les candidats peuvent être déjà agréés ou non. La commune de Saint-Martin ainsi que le RPE géré par la Communauté de Communes se proposent si besoin de mettre les candidats en relation et sont à la disposition des porteurs de projet pour répondre à toutes les questions à ce sujet. Plus d'infos sur le site de la mairie de Saint-Martin-Labouval et en contactant la responsable du RPE Sophie Tourtellier : 06 02 02 70 14 ou par e-mail rpe@ccpill.fr



THIBAUT SOUPERBIE - SORTIES - UNE

Limogne : « Poète ... vos papiers ! », l'hommage à Léo Ferré à La Halle

50€
Venez



Spectacle à l'affiche le 27 avril.



Pour le dernier spectacle de la saison culturelle 2023/2024 de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne, Sonia Sempéré-Pélaprat, directrice artistique, a souhaité ainsi clôturer avec un grand nom de la chanson française qui vécut longtemps dans le Lot.



Laurent SUDRET
Christophe BERTRAND

Ainsi à l'occasion des 30 ans de la disparition de Léo Ferré, un spectacle hommage « Poète ... vos papiers ! » dans lequel l'univers du chanteur retrouve celui des poètes (Verlaine, Aragon, Baudelaire, Rimbaud) est proposé le samedi 27 avril, à 20 h 30, à la salle culturelle La Halle de Limogne-en-Quercy.



La compagnie Opéra Eclaté avec Eric Perez au chant et ses acolytes, Jean Marc Padovani au saxophone, Alain Bruel à l'accordéon et Julien Duthu à la contrebasse essaieront de donner l'image la plus simple possible de ce grand artiste que fut Léo Ferré !



Il est préférable de réserver rapidement !